



HOCKEY CLUB CAUCHOIS

Comment s'inscrire au Hockey Club Cauchois Yvetot ?

Baby hockey, Plumes U8, Poussin(e)s U10, Benjamin(e)s U12, Minimes U14 et Cadet(e)s U16 et U19
Filles et Garçons

A fin que le HCC valide la licence de votre enfant auprès de la F.F.H., son dossier doit être remis dès que possible au bureau du HCC et doit comporter les éléments suivants :

1. le bulletin d'adhésion ci-joint, imprimé, rempli et signé (signature des parents pour les mineurs).
2. Pour toute 1^{ère} inscription : le certificat medical (ci-joint) imprimé, rempli et signé par un médecin, pour le gazon et la salle, avec si possible la mention surclassement simple accordée (simple surclassement obligatoire pour les U19).
- 2bis. Pour toute ré-inscription, le certificat médical que vous avez remis au club pour la saison qui s'achève (2017/2018) ou pour la précédente (2016/2017) reste valable pour encore la saison à la condition suivante:
 - Vous devez attester sur le bulletin d'inscription avoir répondu au formulaire «*Cerfa_15699*01QuestionnaireSante*» joint au dossier d'inscription (document confidentiel que vous conserverez).
 - Vous devez attester que chacune des rubriques de ce formulaire a donné lieu à une réponse négative. Si c'est le cas vous n'aurez aucun certificat à fournir cette année. Si ce n'est pas le cas, vous devrez fournir au club un nouveau certificat médical.
3. 1 photo d'identité (format portrait, type Passeport/CI), récente sur laquelle vous indiquerez le nom et prénom de votre enfant.
4. 1 chèque à l'ordre du HCC du montant de votre cotisation (cf tableau), possibilité de paiement fractionné.

Les manifestations

Indépendamment des entraînements, des rassemblements et des matchs du samedi des championnats régionaux, Seine-Maritime, Normandie, nous participons à divers manifestations :

- Le challenge Viala au Racing Club de France fin juin pour les poussins et benjamins,
- Le tournoi de Wattignies à La Pentecôte, sur plusieurs jours, (à vos tentes !), pour toute l'école de hockey,
- Les sélections régionales pour disputer les championnats de France interrégionaux,
- Le tournoi de hockey en salle du Pays de Caux organisé par le H.C.C.,
- Les stages Atout Sport organisés pendant les petites vacances scolaires.
- Les camps d'été Hockey + Multi-activités, en juillet d'une semaine à Yvetot ...



Bureau du HCC - Tél : 02 35 96 70 27 - E-Mail : verrier.hubert@orange.fr

Plaine des sports : terrain synthétique Adrien Leclerc – Gymnases Profit et Vanier - Rue Rétime - 76190 Yvetot.
Permanence « inscriptions » tous les mercredis du mois de septembre 2018 de 10h à 11h30 et de 14h à 16 h



HOCKEY CLUB CAUCHOIS

Tarifs Hockey Club Cauchois 2018-2019

CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	COTISATION
Baby hockey (dès 5 ans)	2014 et 2013	20 € (par trimestre)
Plumes (U8)	2012 et 2011	80 €
Poussin(e)s (U10)	2010 et 2009	130 €
Benjamin(e)s (U12)	2008 et 2007	140 €
Minimes (U14)	2006 et 2005	150 €
Cadet(te)s (U16)	2004 et 2003	150 €
Juniors(e)s (U19) Simple surclassement obligatoire	2002, 2001 et 2000	160 €
Adultes	1999 et avant	160 €

Réduction :

- de 50% par le **dispositif pass jeune 76** de la cotisation 2018-2019 pour les familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2018 (1) : réduction limitée à 60 €
- de 15 € de la cotisation pour les **nouveaux adhérents** ayant participé au tournoi des écoles de juin 2018 (2)
- de 20 € sur l'adhésion du 2^{ème} joueur d'une même famille, 25 € sur l'adhésion du 3^{ème} et suivants

(1) **Dispositif Pass Jeune 76** : le Conseil Général prend en charge 50% du montant de la cotisation plafonné à 60 €. Pour bénéficier de cet aide, la famille doit bénéficier de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) 2018, l'enfant doit être né entre le 16 septembre 2002 et le 31 décembre 2012. Joindre impérativement la copie de l'attestation d'Allocation de Rentrée Scolaire 2018. Pour plus de renseignement, nous contacter.

(2) **Sur présentation du Pass' Hockey** remis à l'occasion du tournoi des écoles de juin 2018

Coupons sports, Subventions d'organismes extérieurs (CAF, CE, ...)



Bureau du HCC - Tél : 02 35 96 70 27 - E-Mail : verrier.hubert@orange.fr

Plaine des sports : terrain synthétique Adrien Leclerc – Gymnases Profit et Vanier - Rue Rétime - 76190 Yvetot.
Permanence « inscriptions » tous les mercredis du mois de septembre 2018 de 10h à 11h30 et de 14h à 16 h



HOCKEY CLUB CAUCHOIS

HORAIRES des ENTRAINEMENTS Ecole de Hockey Saison 2018-2019

Baby hockey 5-6 ans enfant né(e) en 2013/2014	Mercredi de 10 h à 11h15 Terrain synthétique ou Gymnase Profit	
Plumes U8 ans enfant né(e) en 2011/2012	Mercredi de 10h à 11h15 Terrain synthétique ou Gymnase Profit (si impossible merc. 10h, possibilité merc.13h15)	<u>Sur convocation le samedi</u> <i>(une à deux fois/mois)</i> Animations 10h30/12h00 ou 14h/15h30
Poussin(e)s U10 ans enfant né(e) en 2009/2010	Mercredi de 13h15 à 15h15 Terrain synthétique Mardi 17h15 à 18h30	Match Samedi après midi
Benjamin(e)s U12 ans enfant né(e) en 2007/2008	Mercredi de 13h15 à 15h15 Terrain synthétique Mardi 17h15 à 18h30	Match Samedi après midi
Minimes U14 ans enfant né(e) en 2005/2006	Mercredi de 15h15 à 17h15 et Vendredi 17h30 à 19h Terrain synthétique	Match Samedi après midi
Cadet(te) U16 ans enfant né(e) en 2003/2004	Mercredi de 15h15 à 17h15 et Vendredi de 17h30 à 19h Terrain synthétique	Match Samedi après midi ou dimanche
Espoir U19 ans	Mardi de 18h30 à 20h et Vendredi de 19h à 21h Terrain synthétique	Match Samedi après midi ou dimanche

Une présence assidue et régulière aux entraînements est recommandée pour le plaisir de votre enfant et la progression de l'équipe



Bureau du HCC - Tél : 02 35 96 70 27 - E-Mail : verrier.hubert@orange.fr

Plaine des sports : terrain synthétique Adrien Leclerc – Gymnases Profit et Vanier - Rue Rétime - 76190 Yvetot.
Permanence « inscriptions » tous les mercredis du mois de septembre 2018 de 10h à 11h30 et de 14h à 16 h



HOCKEY CLUB CAUCHOIS

Bulletin d'adhésion 2018-2019

Nom : Prénom : Sexe :

Nationalité : Date de naissance:

Adresse complète :

Adresse e-mail (joueur) : @

Adresse e-mail (parents) : @

Tél. Joueur: Tél. Mère : Tél. Père:

Profession de la Mère Profession du Père :

Ecole : Classe : de Mr, Me :

CONTROLE MEDICAL

Le soussigné ou son représentant légal) atteste avoir produit un certificat médical conforme aux dispositions de l'article 3.2.8.1.1 du règlement intérieur de la F.F.H.

Date de délivrance du dernier certificat médical :

Dans le cas de renouvellement de licence, lors des saisons postérieures à la date de délivrance du certificat médical mentionnée ci-dessus (N+1 et N+2) et sauf indication contraire portées sur ledit certificat, le soussigné ou son représentant légal) :

- Atteste avoir répondu au Questionnaire de Santé Cerfa_15699*01 (document confidentiel qui doit être conservé par l'adhérent).
- Atteste que chacune des rubriques du questionnaire a donné lieu à une réponse négative.
A défaut, il s'engage à produire un nouveau certificat médical.

Rayer la mention inutile

ASSURANCE

Toutes les informations en matière d'assurance sont disponibles et consultables sur le site Internet de la FFH : www.ffhockey.org, rubrique « Jouer au hockey », « Assurances ».

Faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

Date et signature du joueur

Date et signature des parents (pour les mineurs)



Bureau du HCC - Tél : 02 35 96 70 27 - E-Mail : verrier.hubert@orange.fr

Plaine des sports : terrain synthétique Adrien Leclerc – Gymnases Profit et Vanier - Rue Rétime - 76190 Yvetot.
Permanence « inscriptions » tous les mercredis du mois de septembre 2018 de 10h à 11h30 et de 14h à 16 h